

Avril 2024

## Organisation de la demi-pension

Certains cours peuvent se dérouler entre 11h40 et 12h25 ou entre 13h00 et 13h45.  
M. Yvan Fragnière gère le Foyer (un self-service) dans nos murs

**les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis  
de 11h40 à 13h00.**

La distribution des repas s'effectue en 3 services.

Le Foyer (label « Fourchette verte ») sert des menus variés, élaborés à l'aide d'une diététicienne. Ce label vise à développer un comportement alimentaire favorable à la santé et représente un gage de qualité pour l'établissement qui en est porteur (<http://www.fourchetteverte.ch>). Nous sommes partie prenante du projet « Cuisinons notre région, c'est quoi ? » ([\(1\) Cuisinons notre région, c'est quoi ? - YouTube](#)). Les menus se composent d'une assiette du jour (avec supplément), d'un buffet de salades, d'un dessert et d'une boisson. Une assiette végétarienne est servie chaque jour.

M. Yvan Fragnière se tient à votre disposition pour tout complément d'information (027/ 606.39.85 ou 078/891.01.50).

## Organisation de l'étude

Les étudiants de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années inscrits régulièrement à la demi-pension, ou mangeant régulièrement en ville de Sion, sont tenus de fréquenter l'étude surveillée de 13h00 à 13h45, pour autant qu'ils n'aient pas cours entre 11h40 et 14h00.

<b>Tarif annuel :</b>	1 jour	CHF 30.-
	2-3 jours	CHF 50.-

L'inscription à l'étude s'effectue à la rentrée scolaire.

La direction du collège se tient à votre disposition pour tout complément d'information au (027/606.39.50).

La Rectrice :



R. Crettenand-Sierro